

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



N° 14734*02

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
24/07/14		F01114P0099

1. Intitulé du projet

Redressement de la rue Henri Dunant dans le cadre de l'aménagement d'un Ecoquartier à Saint-Germain-en-Laye

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
R122-2 6°d) : Infrastructures routières d'une longueur inférieure à 3 km	Redressement de la rue Henri Dunant et résidentialisation des parkings publics existants. Projet portant sur 1210 m ² de foncier et d'une longueur de 139 mètres sur une largeur de 4 mètres.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Sur une emprise foncière totale de 1 210 m², le projet vise au redressement de la rue Henri Dunant en accompagnement de la démarche de résidentialisation portée par la société ICF La Sablière, qui permet entre autre une rationalisation des parkings privés propriété du bailleur, situés actuellement de part et d'autre de la voie publique. Ce projet de redressement s'inscrit dans le cadre de l'opération d'aménagement globale de la Lisière Pereire à Saint-Germain-en-Laye.

Le projet ne se situe pas dans une zone d'aléas du PPRI Seine et Oise

Le projet se situe en dehors des zones Natura 2000 et ZNIEFF 1 et 2

Le projet n'est pas soumis à un PPRMT

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objet de:

- Sécuriser la circulation sur la rue Henri Dunant dont l'emprise est actuellement utilisée pour la sortie en marche arrière des véhicules stationnés en épis et par du stationnement sauvage la nuit
- Rendre plus lisible les espaces et faciliter une meilleure gestion urbaine ;
- Permettre à ICF La Sablière, à travers son projet de réaménager et sécuriser les parkings affectés aux logements résidents.
- Clarifier les emprises foncières en permettant le remembrement de la propriété ICF la Sablière située actuellement de part et d'autre de la voie Henri Dunant.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Description du projet :

Actuellement la rue Henri Dunant se dédouble au niveau du bâtiment ICF pour desservir deux rangées de parkings privatifs en épis qui sont utilisés par les locataires du bailleur social ICF – La Sablière.

Le redressement de la rue Henri Dunant se fera dans le prolongement de l'axe Nord de la voie, à travers un profil en long plus classique sur une emprise de 1 210 m².

La voie sera déplacée de quelques mètres sur l'emprise des parkings privatifs situés le long de la voie ferrée, sur un tronçon d'une longueur de 139 mètres..

En phase réalisation :

Les travaux de redressement seront réalisés dans le respect d'une charte « chantier propre ». Un plan d'installation de chantier définissant le sens de circulation sur le chantier sera proposé.

Par ailleurs, la circulation sera maintenue mais en sens unique du Sud au Nord et les parkings privatifs reconstitués. La voie conservera sa branche Est et un aménagement provisoire du terre plein central existant et de la branche Ouest de la voie permettra l'aménagement d'un parking privatif provisoire.

Le délai prévisionnel de réalisation des travaux est estimé à 6 mois.

Ces éléments sont détaillés par des documents graphiques en annexe.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase d'exploitation, la voie a vocation à conserver son rôle de desserte initiale, à double-sens jusqu'au deuxième bâtiment de ICF la Sablière, puis à sens unique jusqu'à son raccordement à la RN 184.

Son traitement favorisera une circulation apaisée et sera conforme à la notice paysagère ci-annexée. Des outils de pacification seront en outre développés sur la voie afin de limiter le risque accidentogène au sein du quartier et de sécuriser en particulier les déplacements piétons et cyclistes.

Le site est aujourd'hui totalement imperméabilisé (comprenant voirie et places de stationnement entièrement en enrobé).

Les travaux de redressement veilleront à intégrer un traitement paysager particulier à travers la création d'une bande végétale et d'une placette plantée.

Ces éléments sont détaillés par des documents graphiques en annexe.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Délibération du Conseil Municipal en date du 10 juillet 2014 prescrivant l'organisation d'une enquête publique en vue du redressement de la rue Henri Dunant.
- Procédure d'enquête publique à l'automne 2014
- Délibération du Conseil Municipal approuvant le redressement et constatant le classement des nouvelles emprises de voiries et le déclassement des emprises délaissées en vue de leur aliénation.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact préalablement au redressement de la rue Henri Dunant soumis à l'approbation du Conseil Municipal

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie du foncier	1 210 m ²
Longueur de la voie	139 mètres
Largueur de la voie	4 mètres

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹ Long. 2 ° 4 ' 23 " 3 Lat. 48 ° 54 ' 17 " 1

Rue Henri Dunant
78100 Saint-Germain-en-Laye

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 2 ° 04 ' 23 " 6 Lat. 48 ° 54 ' 13 " 1

Point d'arrivée : Long. 2 ° 04 ' 23 " 4 Lat. 48 ° 54 ' 18 " 2

Communes traversées :

Redressement de la route existante (rue Henri Dunant) d'une longueur d'environ 139 mètres totalement inscrite sur la commune de Saint-Germain-en-Laye

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

- Travaux de redressement de la rue Henri Dunant par la commune de Saint-Germain-en-Laye
- Travaux de résidentialisation par le bailleur ICF la Sablière qui permettent entre autre une rationalisation des parkings privatifs propriété du bailleur (sur une emprise de 1 151 m²)

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols**Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?**

- Parkings privatifs aériens propriété de ICF la Sablière comprenant 75 places de stationnement
- Henri Dunant (double-voie séparée par un terre-plein central)

Le site est totalement imperméabilisé à l'exception de petites poches végétales sur lesquelles sont placées du mobilier urbain mais qui ne comprennent aucun biotope particulier.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? **Oui** **Non**

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de Saint-Germain-en-Laye approuvé le 18 octobre 2005 et modifié le 11 avril 2013 :
- zone UCc

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** **Non**

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se trouve à plus de 3 km d'une ZNIEFF 1. Néanmoins, le site est à proximité immédiate d'une ZNIEFF2 (forêt de Saint-Germain-en-Laye) mais n'y est pas inscrit et n'est par ailleurs pas couvert par un arrêté de protection de biotope.
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé dans un parc national, ni un parc naturel marin, ni une réserve naturelle ou un parc naturel régional
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun PEB arrêté ou en cours d'élaboration n'est présent sur la commune de Saint-Germain-en-Laye

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans une AVAP ni dans une ZPPAUP
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas localisé dans une zone humide
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par le PPRI Vallée Seine-OISE. Il n'existe aucun PPRT prescrit ou approuvé
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site non répertorié comme pollué
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site localisé dans une zone de répartition des eaux de l'Albien
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site non localisé dans le périmètre de protection rapproché d'un captage d'eau
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site situé à plus de 600 m d'un site classé au monument historique
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se situe pas au sein ou à proximité d'une zone natura 2000
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se situe pas à proximité d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Utilisation du réseau de la ville
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, utilisation du réseau de la ville, absence d'utilisation des masses d'eau souterraines
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne suppose pas l'utilisation de ressources naturelles du sol ou du sous-sol
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet fait état d'un biotope quasi inexistant, s'inscrivant sur un foncier largement imperméabilisé et non construit (parking aérien)
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune incidence n'est de fait à prévoir sur les zones naturelles à proximité

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site s'inscrit sur un territoire zoné UCc (zone constructible) et n'engendre aucune consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun risque technologique ne touche de près ou de loin le projet
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé à plus de 2 km d'une zone dite aléa modéré du PPRI Vallée de la Seine et de l'Oise (située sur la commune du Pecq)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre aucun risque sanitaire et n'est concerné par aucun risque sanitaire s'agissant de la création d'une infrastructure routière
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'environnement sonore existant ne sera pas modifié. A ce jour, la rue Henri Dunant assure déjà une fonction de desserte pour les 200 logements de ICF La Sablière et est déjà située à proximité de la voie ferrée en activité.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre aucune odeur particulière et n'est pas concerné par des nuisances olfactives
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre aucune vibration particulière et n'est pas concerné par des vibrations s'inscrivant sur un terrain plat.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Absence de pollution lumineuse à l'exception du renouvellement éventuel de mobilier urbain (type lampadaire) qui existe déjà sur le site.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le chantier sera soumis à une charte de chantier propre qui le rendra respectueux de l'environnement.</p> <p>Le projet s'inscrit en outre dans le cadre du projet d'aménagement Lisière Pereire qui fait l'objet d'une démarche de labellisation écoquartier.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendre aucun rejet hydraulique, les eaux souillées par le chantier feront l'objet d'un traitement particulier et des dispositions particulières seront prises afin d'éviter toute pollution par infiltration</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le chantier ne prévoit pas la production de DID ou DD.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet prévoit la modification d'une infrastructure routière visant à desservir le futur écoquartier.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Ce projet de redressement d'une infrastructure routière déjà existante ne porte pas atteinte aux activités humaines.</p> <p>Le site ne comporte ni activités agricoles ou sylvicole. La fonction de stationnement privatif est maintenue en phase chantier par le parking provisoire et reconstitué en phase exploitation par le bailleur sur ces propres emprises.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet s'inscrit au sein de l'opération d'aménagement Lisière Pereire qui a fait l'objet d'une étude d'impact dans le cadre d'une opération de création d'un programme de voirie sur le périmètre de la Lisière Pereire.

L'étude d'impact réalisée a notamment donné lieu à un avis de l'Autorité Environnementale en date du 28 novembre 2012 puis à enquête publique et déclaration de projet.

Dans le cadre de ce projet, aucune observation particulière sur la résidentialisation des places de parking sur la rue Henri Dunant n'avait été soulevée lors de l'élaboration du projet d'aménagement de la Lisière Pereire.

Par ailleurs, l'étude faune/flore qui avait été réalisée lors de l'élaboration de l'étude d'impact prenait en compte le site projeté et avait conclu à l'absence d'enjeux écologiques sur la rue Henri Dunant.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet n'est pas soumis au PPRI de la vallée de la Seine et de l'Oise. Il ne se situe pas non plus dans une zone naturelle (ZNIEFF 1 et Natura 2000) et bien qu'étant à proximité immédiate d'une ZNIEFF 2, le site fait état d'un biotope quasi inexistant, s'organisant sur une aire de parkings aériens très peu végétalisée et ne comprenant par ailleurs aucune espèces végétales remarquables ou de milieu naturel favorisant le développement de la faune.

Compte-tenu de l'absence de nuisances engendrées par le projet et des impacts positifs qu'il développe pour le quartier (bande végétale paysagée, placette plantée), il nous semble qu'il doit être dispensé d'étude d'impact.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe CERFA - Développement des impacts du projet de redressement de la rue Henri Dunant à Saint-Germain-en-Laye
Annexe A - Plan masse du projet
Annexe B - Extrait avant-projet de maîtrise d'oeuvre voirie / projet de résidentialisation ICF la Sablière
Annexe C - Expertise faune/flore - Ecosphère - janvier 2012

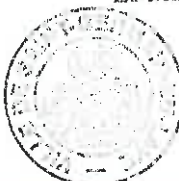

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

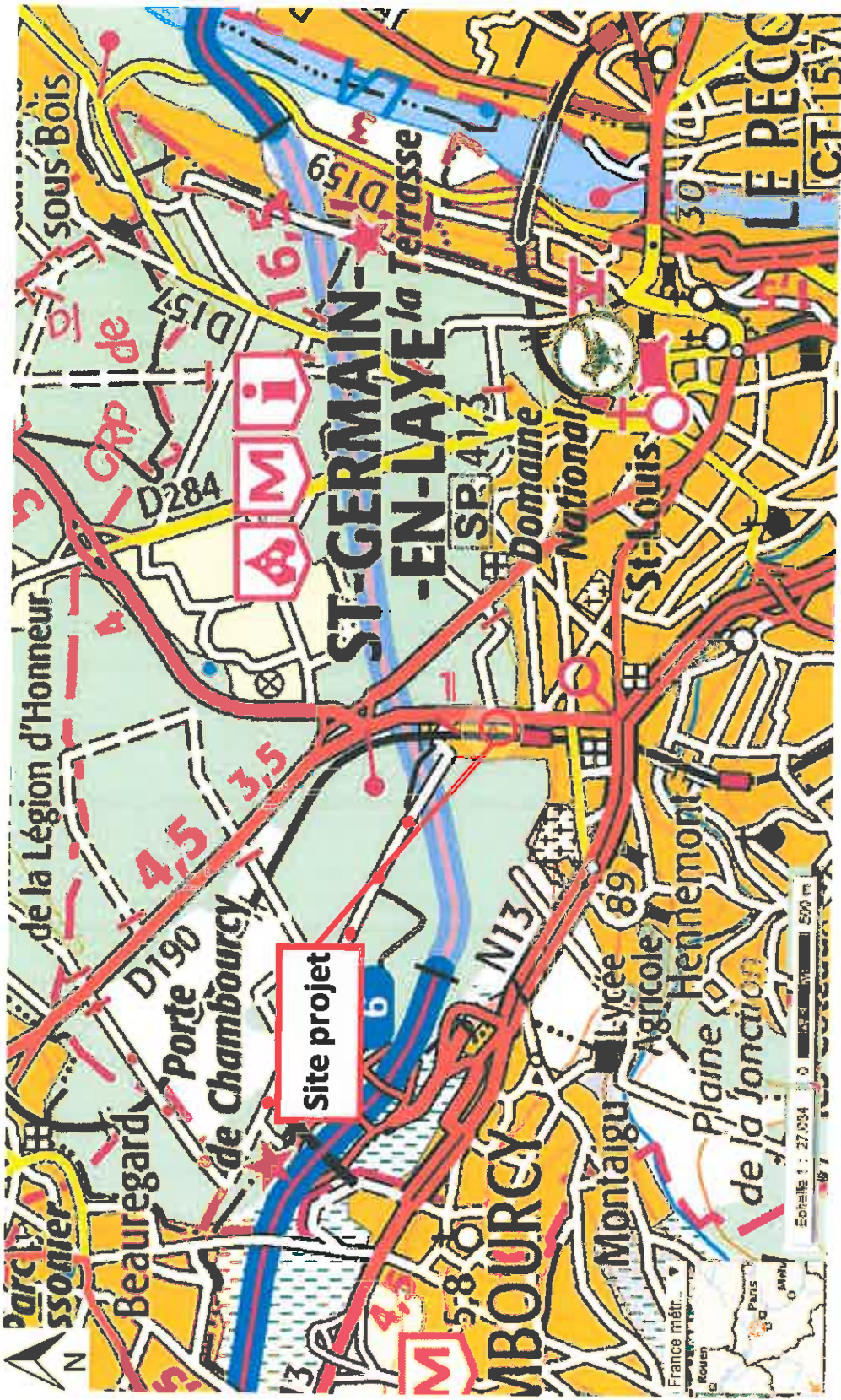
Fait à **SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

le, **21 JUL. 2014**

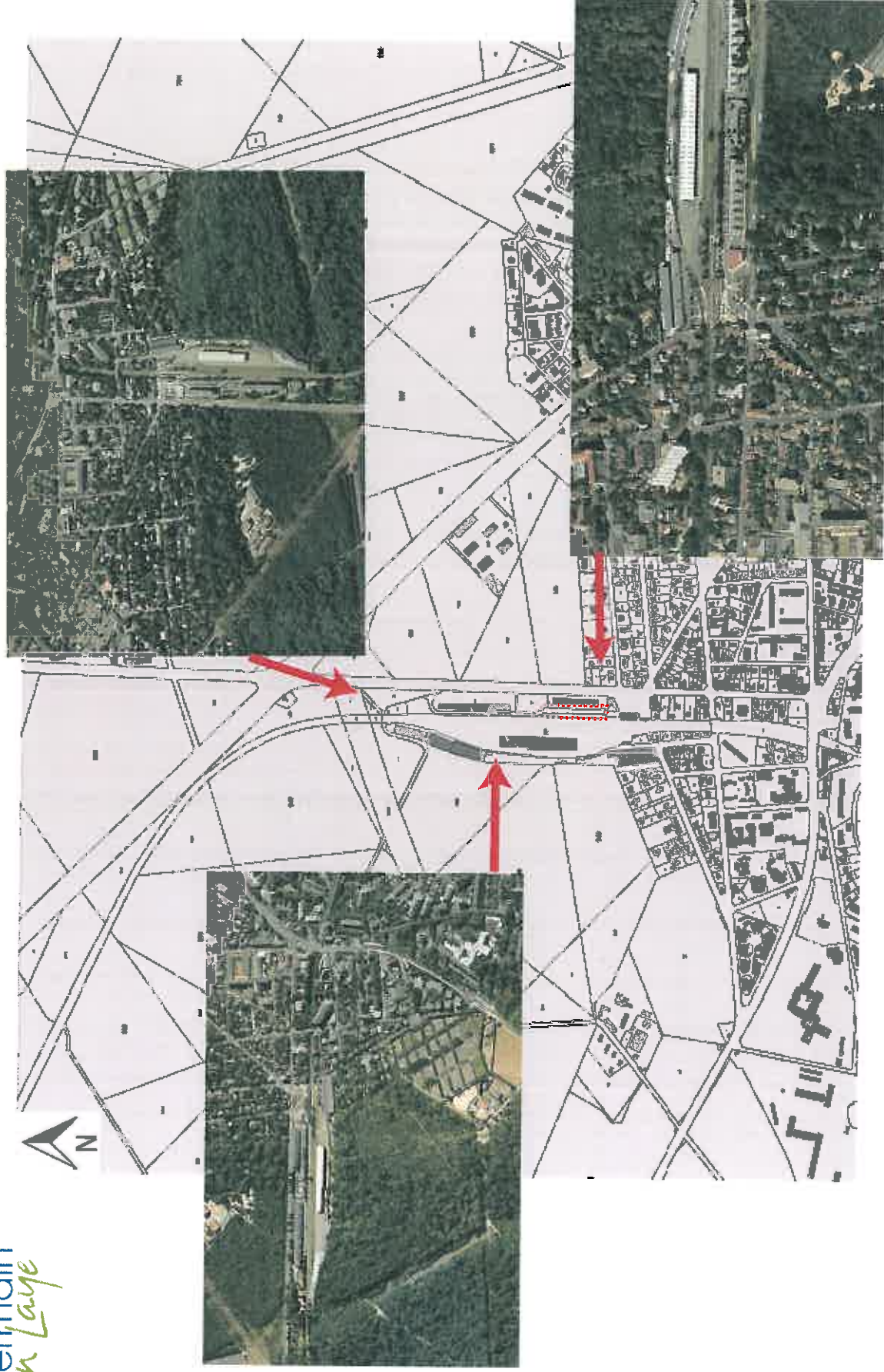
Signature

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye,


Emmanuel TAMM

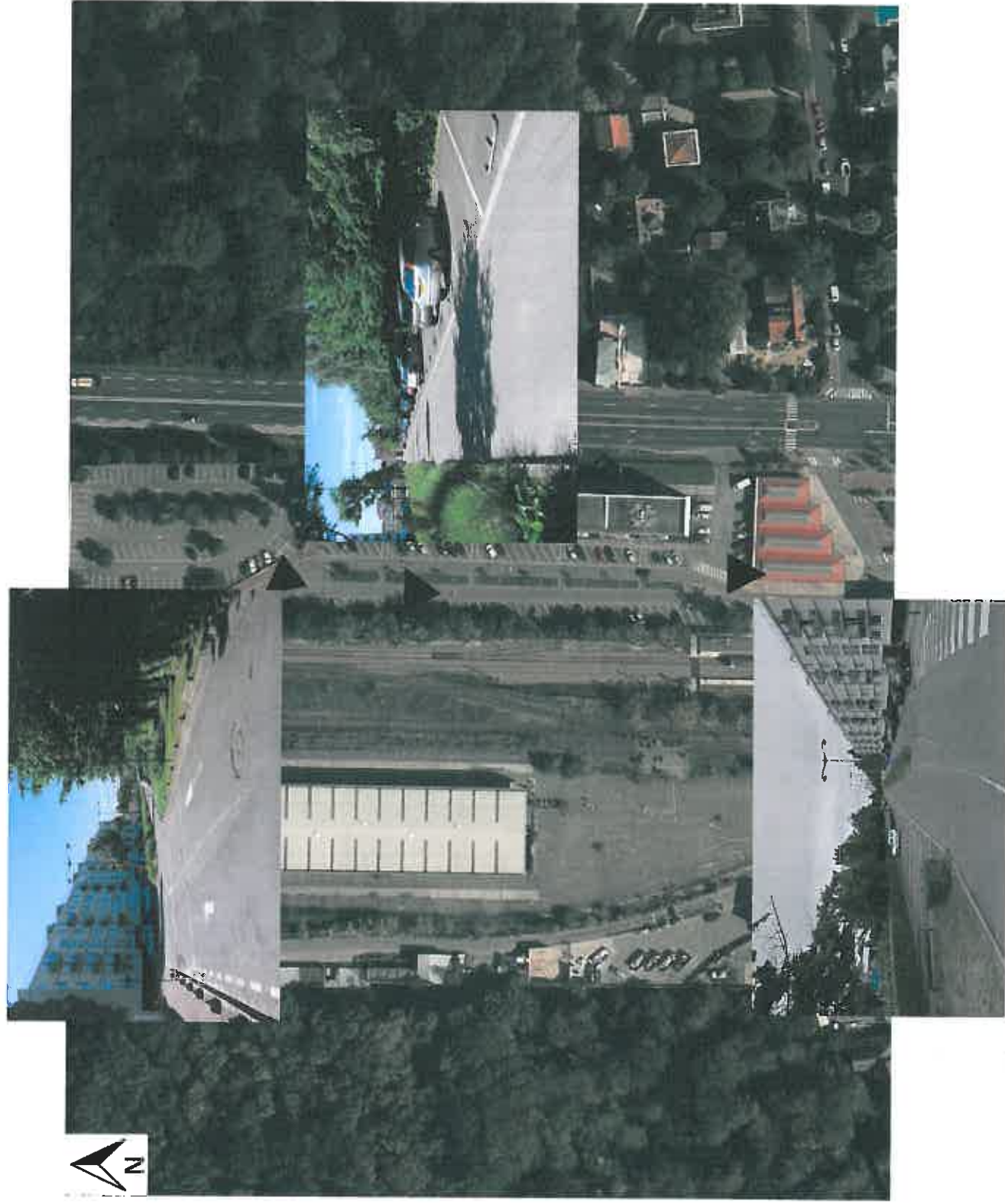
Annexe 2 au CERFA 14 734*01 relatif au redressement de la rue Henri Dunant à Saint-Germain-en-Laye
Plan de situation



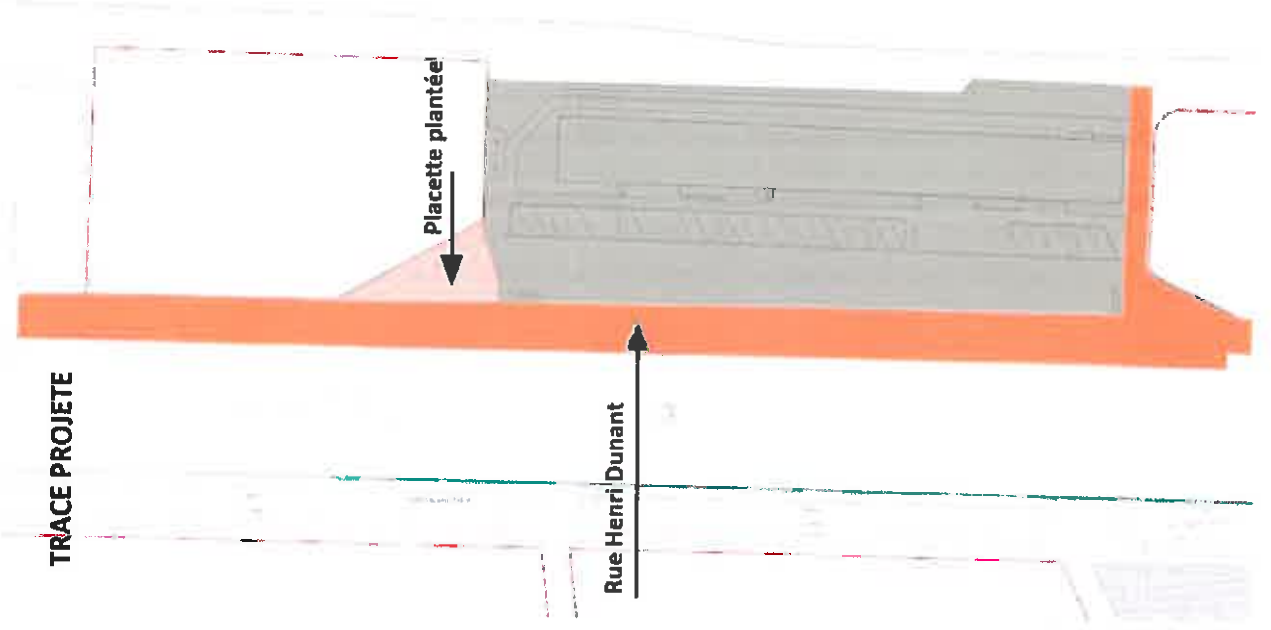
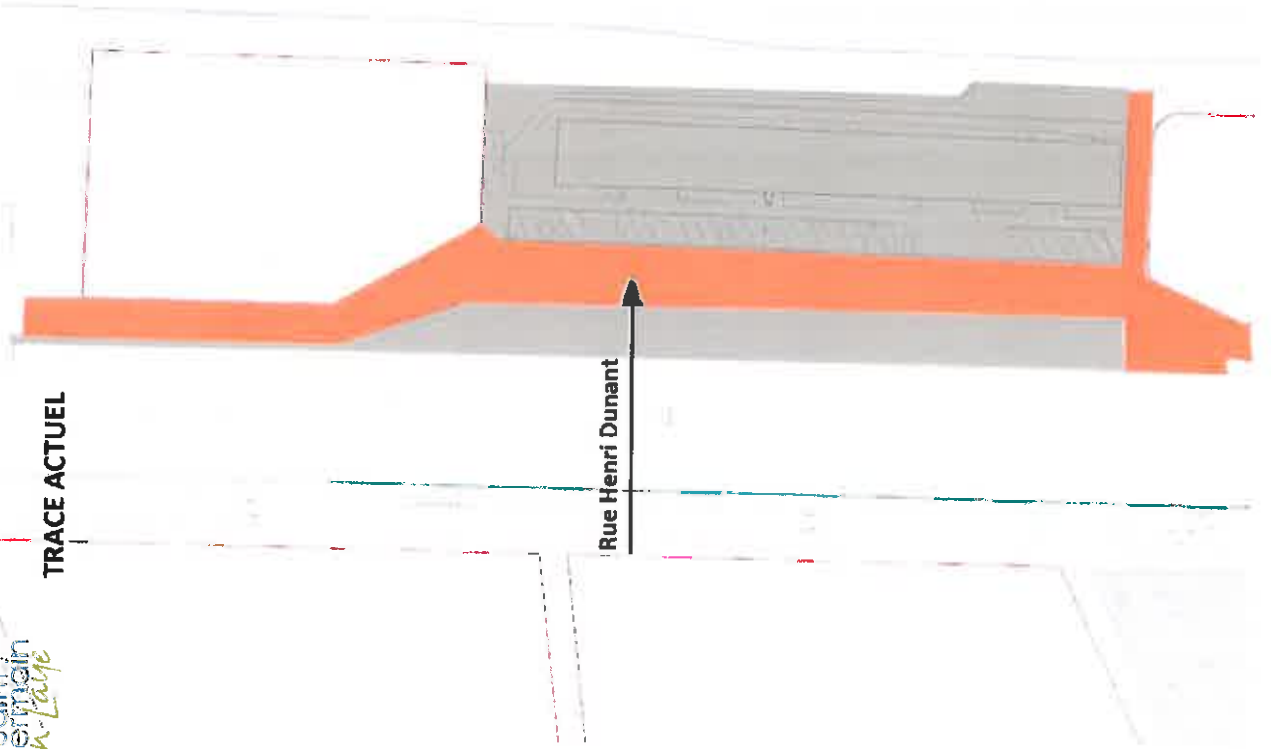
Annexe 3 au CERFA 14 734*01 relatif au redressement de la rue Henri Dunant à Saint-Germain-en-Laye
Vues lointaines juin 2012



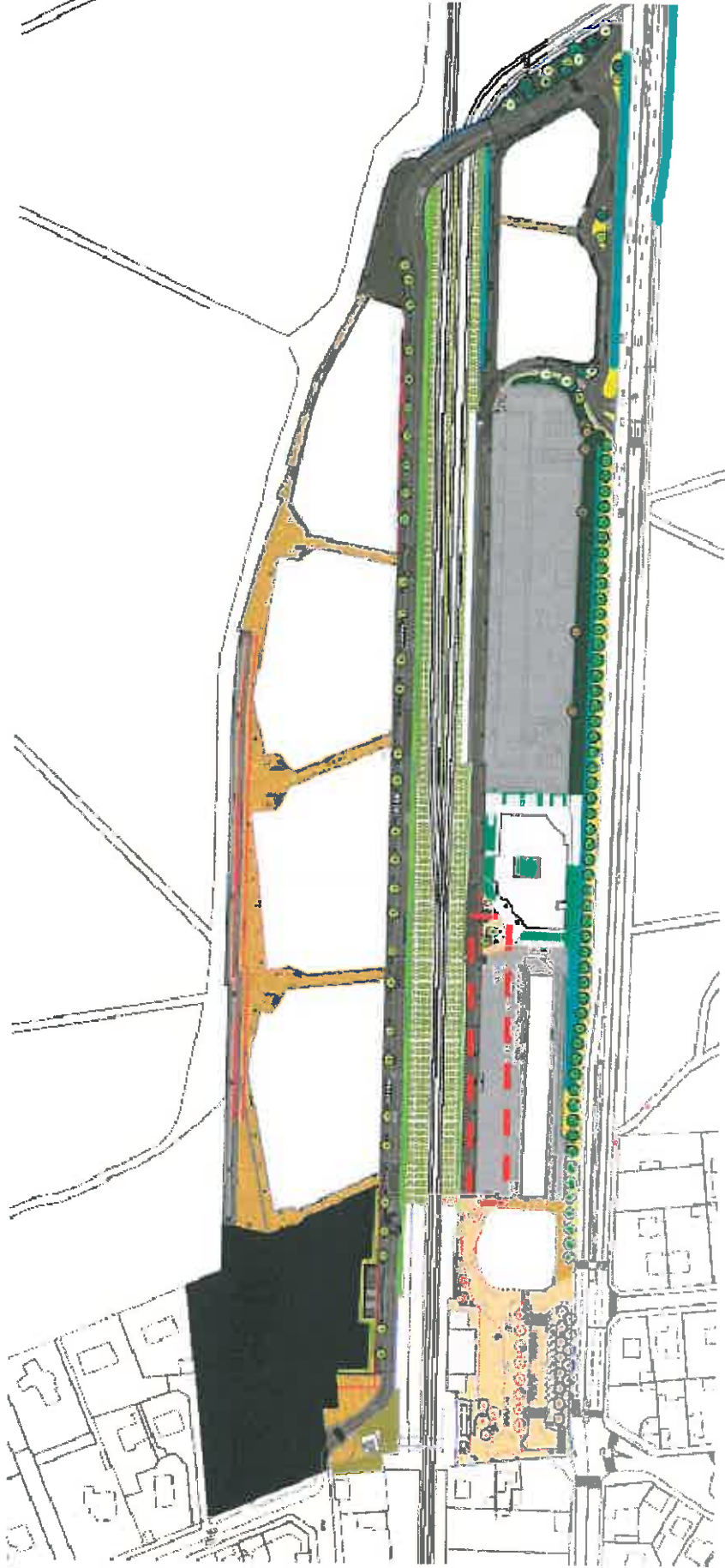
Annexe 3 au CERFA 14 734*01 relatif au redressement de la rue Henri Dunant à Saint-Germain-en-Laye
Vues proches Juin 2013



Annexe 4 au CERFA 14 734*01 relatif au redressement de la rue Henri Dunant à Saint-Germain-en-Laye
Projet de tracé



Annexe A : Plan masse de l'opération d'aménagement Lisière Pereire



 : Emprise concernée par le projet de redressement de la rue Henri Dunant

Annexe B : Extrait du plan AVP
(études de maîtrise d'œuvre sur ce projet de redressement de la rue Henri Dunant)

